



## CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY SAMEDI 8 MARS 2025

Le carnaval aura lieu le samedi 8 mars. Le plan VIGIPIRATE impose un dispositif renforcé pour garantir la sécurité de tous. Le parcours devra être hermétique à toute intrusion de véhicule. Par conséquent, l'accès en véhicule et le stationnement au cœur du village seront interdits pendant quelques heures.

### **De 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h circulation et stationnement interdits dans le centre du village**

Il ne sera plus possible ni d'entrer en véhicule dans le centre du village, ni d'en sortir. Dès le vendredi 7 mars vous avez la possibilité de vous garer sur les parkings suivants :

- Parking du cimetière
- Parking route de Pézenas (près d'Eiffage)
- Parking espace commerçant place Francis Laurent
- Parking du skate park (stade)

### **Carnaval des enfants : rues bloquées de 9h30 à 12h**

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rue du Bonheur       | <input checked="" type="checkbox"/> Place de l'Arbre de la Liberté |
| <input checked="" type="checkbox"/> Boulevard des écoles | <input checked="" type="checkbox"/> Grand Rue                      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Place du Couvent     | <input checked="" type="checkbox"/> Rue de la Mairie               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rue des Pénitents    | <input checked="" type="checkbox"/> Rue du Mailh                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rue Droite           | <input checked="" type="checkbox"/> Place de la Mairie             |

**Les enfants arriveront à l'école à pied au plus tard à 9h30.**

**Le cortège partira à 10h précises.**

**EN CAS DE PLUIE LE CARNAVAL SERA REPORTÉ AU SAMEDI 15 MARS**

Nous vous remercions de votre compréhension et du respect de la signalétique. Les arrêtés municipaux et les plans des parcours sont disponibles sur le site internet de la mairie : [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr)



# CARNAVAL

**SAMEDI 8 MARS 2025**

10h

Carnaval des écoles  
Remise des clés de la ville  
au poulain par Mr Le maire  
Collation offerte aux enfants

15h

Départ du cortège des chars  
à l'EHPAD Mireille Vidal

17h

Jugement de Boniface  
au parking de la cave  
Buvette sur place

